

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 novembre 2020

SÉCURITÉ GLOBALE - (N° 3452)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL358

présenté par
M. Fauvergue, rapporteur

ARTICLE 6

À la première phrase de l'alinéa 5, substituer aux mots :

« ou à l'établissement »,

les mots :

« territoriale ou à l'établissement public ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.